Septembre 2006 - N° 7

MAIRES INFO 28

Association des Maires d'Eure-et-Loir

SPÉCIAL CONGRÈS 2006

Sommaire

. L'évènement p 1-2

. Les nouveaux maires p 2

. Nécrologie p 3

. Mouvements p 3

. Assemblée départementale p 4

Réalisé et imprimé par l'Association des Maires d'Eure-et-Loir
9 rue Jean Perrin 28 600 LUISANT
Tél. : 02 37 28 58 58 - Fax : 02 37 28 81 08
E-mail : am28@wanadoo.fr

Directeur de la publication : Gérard HAMEL
Codirecteur de la publication : Jean BARTIER
Comité de rédaction : Caroline BAÏT, Céline PLACZEK
P.A.O. : Laëtitia DOUIN
Dépôt légal : Septembre 2006 - ISSN 1765-5676

L'évènement

Notre Congrès du Cinquantenaire

En temps ordinaire nous consacrons la Une de Maires Info 28 à un thème d'actualité législative mais, pour ce numéro 7 du mois de septembre 2006, nous traiterons d'un sujet d'une actualité qui nous tient particulièrement à cœur : le Cinquantenaire de l'Association des Maires d'Eure-et-Loir que nous fêterons à l'occasion de notre Congrès annuel.

Vous le savez depuis notre courrier de fin juin, notre grand rendez-vous aura lieu le samedi 23 septembre à Dreux, plus précisément au Parc des Expositions de la ville. Le premier président de l'Association - les statuts ont été déposés en préfecture le 26 mai 1956 - était le maire de Dreux, à savoir Maurice Viollette, qui était également Président du Conseil Général, et, en 2006, le président qui a le plaisir d'organiser les manifestations du 50ème anniversaire est aussi le maire de Dreux, Gérard Hamel, Député d'Eure-et-Loir.

Pour l'histoire, rappelons que l'AM 28 a eu au total six présidents en un demi-siècle, en l'occurrence, entre les deux maires drouais, Joseph Pichard, Maire de Chartres, Marcel Gaujard, son sucesseur à la tête de la municipalité chartraine, Raymond Poirier, Maire de Luisant et Sénateur, et Martial Taugourdeau, Maire de Tremblay-les-Villages, Président du Conseil Général et Sénateur.

Quelques mots ici sur la transformation de l'Association des Maires. Sa vocation initiale était celle d'une amicale. L'évolution de l'exercice du mandat d'élu local a entraîné sa mutation. Elle s'est structurée à partir du début des années 1990 pour devenir au début des années 2000 un organisme couvrant tout le champ des besoins des élus locaux : le conseil juridique, l'information et la formation, à l'exception de la gestion et de la formation du personnel communal qui relèvent de deux établissements publics (le centre de gestion de la fonction publique territoriale et le CNFPT).

Revenons à notre sujet, notre congrès et notre cinquantenaire.

Une journée particulière

Le Conseil d'administration, lors de sa réunion du 16 décembre 2005, a été unanime pour que cette journée soit à la fois particulière, intéressante, chaleureuse et conviviale. Pour la mener à bien, le Président a obtenu le concours de deux partenaires, le Crédit Agricole Val de France, fidèle depuis cinq ans, pour la partie Congrès et la Caisse des Dépôts, exceptionnellement, pour la partie anniversaire proprement dite.

Au lieu de se tenir le matin, nos assises se dérouleront l'après-midi à partir de 14 h 30. Une heure a été réservée pour que vous puissiez, d'une part, retirer l'édition 2006 de notre Cederom de l'Annuaire des Elus au stand du Crédit Agricole et, d'autre part, autre innovation cette année, visiter les stands d'institution, organisation et organisme professionnels, et entreprises prestataires de services des collectivités (*voir page centrale*), sans oublier ceux de la ville de Dreux et de la communauté d'agglomération du Drouais. Bien entendu, un café d'accueil offert par la ville vous attendra.

De 15 h 30 à 16 h 30 aura lieu l'assemblée générale statutaire, puis, après un moment pour se dégourdir les jambes et retourner voir les stands, période qui permettra aussi d'accueillir nos invités, se déroulera notre séance plénière.

La formule retenue fut d'organiser non pas plusieurs ateliers comme ces dernières années mais une table ronde sur le thème choisi, à savoir "la problématique du logement dans les territoires". Notre président, qui fut rapporteur du projet de loi portant Engagement National pour le Logement (loi dite ENL), a invité pour en traiter un spécialiste, proche collaborateur de Jean-Louis Borloo, ministre de l'Emploi, de la Cohésion Sociale et du Logement, M. Pierre Quercy, son directeur adjoint de cabinet.

Le représentant de la Caisse des Dépôts, institution financière publique n° 1 du financement du logement social locatif et de la politique de rénovation urbaine, présentera pour sa part ce rôle particulier.

Maires, présidents de communautés de communautés, adjoints au maire, vous aurez tout loisir de poser les questions que vous voudrez, auxquelles répondront, outre les personnes déjà citées, M. Jean-François Brocherieux, Directeur Départemental de l'Equipement, et M. Franck Lorho, Directeur Général Adjoint du Conseil Général chargé de l'Aménagement du Territoire et du Développement Economique.

La Chapelle-Royale, le centre historique piétonnier, la médiathèque

L'exercice du mandat de maire est particulièrement prenant et la vie de famille est fort mise à mal. Les épouses ou les maris doivent faire preuve de beaucoup de patience au regard des obligations de leurs moitiés élues. Et avec le développement de l'intercommunalité, le nombre de réunions a encore augmenté…
Unanime, nous le répétons, le Conseil d'administration de l'Association des Maires et Présidents d'EPCI a décidé pour ce 50ème anniversaire de proposer aux conjointes et conjoints des élu(e)s adhérent(e)s d'être à leurs côtés ce jour-là.
Evidemment, il n'était pas question de les contraindre à suivre notre assemblée générale et notre table ronde sur le logement. Aussi, pendant ces trois heures, nous avons organisé des visites alliant histoire et modernité.
De la Chapelle-Royale grâce à l'amabilité de Monsieur le Secrétaire Général de la Fondation Saint-Louis. Du centre historique piétonnier de la cité durocasse grâce au concours tout aussi aimable de l'office de tourisme drouais. Et de la toute récente médiathèque réalisée par la communauté d'agglomération en plein centre-ville.
Etant donné le succès, plus de 130 conjointes et conjoints inscrits, deux groupes seront constitués, l'un visitera la Chapelle-Royale où il sera amené en bus spécial et l'autre se rendra à pied à la médiathèque et à l'office de tourisme tout proches. Sachez que pour la visite du centre-ville et afin que tout le monde profite pleinement des informations des guides, deux sous-groupes seront constitués.
Nous attirons votre attention sur le fait que l'appel des participantes et participants aux visites sera fait à 15 h 15 et que le départ pour les visites aura lieu à 15 H 30 précises.
Un dernier mot qui est en fait un conseil des collaboratrices de l'AM 28 : Mesdames, pensez en partant pour Dreux le 23 septembre à prendre deux paires de chaussures, l'une pour les visites, l'autre pour le dîner, ainsi qu'un châle pour la Chapelle-Royale Saint-Louis.

Médailles et dîner spectacle

Conjointes et conjoints seront de retour au parc des expositions pour 18 h 30. Ce sera l'heure des discours. Quatre sont prévus, de Gérard Hamel, Président de l'Association des Maires, de Jacques Pélissard, Président de l'Association des Maires de France, d'Albéric de Montgolfier, Président du Conseil Général de notre département et de Patrick Subrémon, Préfet d'Eure-et-Loir.
Et puis, les personnalités remettront la médaille du 50ème anniversaire de l'Association aux maires qui, à la fin du mandat initialement prévu, c'est-à-dire en mars 2007, auront effectué trente années et plus de mandat de premier magistrat communal. Et dans notre département un maire occupe cette fonction depuis 1954…
Cet instant chaleureux nous amènera progressivement à la convivialité. Tout d'abord nous partagerons le vin d'honneur que nous offre pour le Cinquantenaire de l'AM 28 la Société Ricard et la ville de Dreux.
Ensuite, nous nous retrouverons dans l'espace spécialement réservé à la partie festive de la journée. 450 convives sont inscrits pour le dîner spectacle animé par la troupe La Rumba qui présentera donc son show-cabaret.

NOUVEAUX MAIRES

M. Boris MINSKY (LUCÉ)

La Cour de cassation a rejeté, le 18 mai dernier, le pourvoi intenté par M. Jacques Morland, maire de Lucé depuis 2001, contre le jugement prononcé le 20 octobre 2005 par la Cour d'appel de Versailles le condamnant notamment à trois ans d'inégibilité.
Le conseil municipal lucéen a élu le 1er juin suivant M. Boris Minsky premier magistrat de la troisième ville du département.
Conseiller municipal d'opposition de 1989 à 2001, M. Minsky, médecin généraliste pendant 38 ans dans la cité, avait été élu en 2001 second adjoint chargé de l'urbanisme et du logement puis avait succédé à M. Jackie Plault, disparu le 12 mai 2005, en tant que premier adjoint.

M. Patrice BEZARD (LANGEY)

Elue maire en 2001, Mme Gisèle Soulier a démissionné le 18 avril dernier de ses fonctions et de son mandat de conseillère municipale. Une démission acceptée un mois après par l'administration préfectorale. Une élection complémentaire pour quatre sièges était nécessaire et un seul tour, le 10 juin, a suffit.
Le vendredi 16 juin, le conseil au complet s'est donné comme nouveau maire M. Patrice Bézard. Conseiller municipal depuis 1995, premier adjoint à partir de 2001, M. Bézard, 52 ans, est commercial dans une entreprise dunoise.

NÉCROLOGIE

M. Gilbert Rousseau - Maire honoraire de Saint-Denis-d'Authou

Le 19 juin 2006 disparaissait M. Gilbert Rousseau, agriculteur retraité, à l'âge de 82 ans. Il avait largement mérité l'honorariat de premier magistrat puisqu'il avait pendant 30 ans siégé au conseil municipal. En effet, élu pour la première fois conseiller en 1965, il avait été maire adjoint de 1977 à 1983 puis maire de 1983 à 1989.

M. Gérard Wissocq - Maire honoraire de Viabon

Retraité à Châteaudun, M. Gérard Wissocq est décédé le 29 juin 2006 dans sa 78ème année. Agriculteur à Viabon, il en était maire honoraire tant il est vrai qu'il avait fait preuve d'un inlassable dévouement envers la collectivité puisqu'il avait été élu pendant 42 ans, soit 7 mandats. En effet, élu conseiller municipal en 1953 et 1959, il avait été élu maire en 1965 et trois fois réélu dans cette fonction, et avait effectué son dernier mandat de 1989 à 1995 comme conseiller.

M. Robert Rousselet - Maire honoraire de Champhol

Le 8 juillet 2006 disparaissait à l'âge de 84 ans M. Robert Rousselet, ingénieur retraité de la SNCF, maire honoraire de Champhol. Il avait été élu conseiller municipal et adjoint au maire en 1971, fonction dans laquelle il avait été renouvelé ensuite deux fois, avant d'être de 1989 à 1995 le premier magistrat communal. Son dévouement avait notamment été salué par l'attribution de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale.

M. Jacques Bion - Maire de Nonancourt (27)

Le 25 juillet 2006, alors qu'il était en vacances en Sicile, M. Jacques Bion, maire de Nonancourt (Eure) a été terrassé par une crise cardiaque. Il avait 63 ans. Premier magistrat de la commune nonancourtoise depuis 1985, médecin de son état, M. Bion était vice-président de la communauté de communes du Val d'Avre constituée fin 2003 avec cinq communes d'Eure-et-Loir.

M. Alain Sancet - Maire d'Escorpain

Le 3 août 2006, M. Alain Sancet décédait des suites d'une implacable maladie. Il avait 58 ans. Ancien instituteur et directeur d'école (Saint-Rémy-sur-Avre, Dreux), très engagé depuis les années 1960 dans le milieu sportif et les sections de natation et de handball de l'agglomération drouaise, il était président depuis la fin des années 1990 de l'ensemble du Club Omnisport de Vernouillet (17 sections).
Il avait été élu maire d'Escorpain en 2001, après avoir eu une première expérience d'élu en tant qu'adjoint au maire chargé des sports à Dreux de 1977 à 1983.

MOUVEMENTS

Dans le corps préfectoral . - Succédant à M. André Viau, nommé préfet de la Région Midi-Pyrénées, M. Jean-Michel Bérard, 59 ans, a pris le 28 août dernier ses fonctions de préfet de la Région Centre, préfet du Loiret. Une région qu'il connaît puisqu'il fut au début de sa carrière directeur de cabinet (de 1974 à 1976) de M. Paul Masson, alors préfet de cette région. Enarque, M. Bérard avait été promu en 2004 préfet de région, en l'occurrence de la Région Auvergne.
Secrétaire général de la préfecture d'Eure-et-loir et sous-préfet de l'arrondissement de Chartres depuis le 28 juillet 2003, M. Michel Vilbois a pris à la mi-juin ses nouvelles fonctions de directeur de cabinet du préfet de la Région Pays de la Loire à Nantes. Son successeur, en poste depuis le 19 juin, est M. Eric Spitz, 42 ans. Enarque, administrateur civil, il a notamment été directeur du cabinet du préfet de Maine-et-Loire puis du préfet de Nouvelle Calédonie de février 2001 à septembre 2003, puis secrétaire général de la préfecture de la Haute-Corse jusqu'à sa nomination à Chartres.
Mme Chantal Ambroise avait succédé à M. Christian Pouget le 26 juillet 2004 en qualité de sous-préfète, directrice de cabinet du préfet d'Eure-et-Loir. Après vingt-trois mois dans notre département, elle a pris le chemin des Deux-Sèvres, nommée sous-préfète de l'arrondissement de Parthenay. Fin juin, M. Philippe Leblanc lui a succédé à la préfecture d'Eure-et-Loir. Agé de 35 ans, il a en effet choisi ce poste de sous-préfet directeur de cabinet du préfet au sortir de l'ENA qu'il avait intégrée en janvier 2004. Auparavant, il avait travaillé cinq années à la mairie de Paris en tant que responsable juridique, administratif et financier de la délégation à l'événementiel et au protocole.
Succédant à M. Thierry Vinçon, qui, rappelé à la Présidence de la République, n'était resté que cinq mois sous-préfet de l'arrondissement de Châteaudun, M. Gautier Béranger a pris ses fonctions en terre dunoise le 12 juin dernier. Né à Paris il y a 38 ans, il a rejoint l'école nationale des impôts de Clermont-Ferrand. Titulaire d'un DEA de finances publiques et fiscalité, il a de 1994 à 2002 occupé différents postes d'inspecteur des impôts au sein de plusieurs administrations fiscales - dont pour finir l'administration centrale - avant d'être pendant deux ans chargé de mission au cabinet du ministre délégué au budget et à la réforme budgétaire. Il s'est orienté ensuite vers la préfectorale : il fut nommé en avril 2004 sous-préfet directeur du cabinet du préfet des Vosges et cette année sous-préfet d'arrondissement.

Justice. - Succédant à M. Patrick Desmures, procureur de la République à Chartres depuis quatre ans, nommé président de la chambre de l'instruction à Basse-Terre (Guadeloupe), M. Philippe Peyroux a été installé à la tête du parquet lors de l'audience solennelle de rentrée du TGI chartrain le 8 septembre. Il exerçait précédemment les mêmes responsabilités à Lisieux (Calvados).

ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE

M. Xavier Roux - Conseiller général de Lucé

Le siège de conseiller général du canton de Lucé détenu par M. Morland depuis 2001 étant devenu vacant suite à la décision de justice du 18 mai 2006, les 12 885 électrices et électeurs concernés ont été convoqués aux urnes les 2 et 9 juillet pour choisir leur nouveau représentant au Conseil Général.
Chef du secteur de Courville au service de l'équipement du Conseil Général, âgé de 56 ans, **M. Xavier Roux** est arrivé en tête des sept candidats au premier tour. Il a été élu le dimanche suivant.
M. Roux est, d'autre part, conseiller municipal de Lucé depuis 1989. Il y fut adjoint au maire chargé de l'urbanisme et des travaux de 1989 à 1995.

M. de Montgolfier - Président de l'OPAC

Le président du Conseil Général, **Albéric de Montgolfier,** a été élu le 23 juin à la présidence de l'OPAC d'Eure-et-Loir. Depuis 2001, cette fonction était occupée par M. Morland.

Mouvements

Depuis août 2005, M. Wisselmann, directeur général des services du Conseil Général et directeur de cabinet du président, avait à ses côtés deux chargés de mission, **M. Wilfried Verna**, chargé du suivi de la communication et de l'aménagement du territoire, et **M. Vincent Naudinet**, chargé du suivi de l'administration générale et du social. De nouvelles responsabilités leur ont été récemment confiées : M. Naudinet a été nommé le 1er août directeur des finances en remplacement de M. Christian Fontaine, parti à Moulins, et M. Verna directeur adjoint du cabinet du président le 1er septembre.
A cette même date, M. Mathias Teilleux, qui était chef de la cellule d'évaluation et du contrôle de gestion, a été nommé chargé de mission auprès de la direction générale des services.

Au CODEL. - **M. Jacques Briand**, 50 ans, est depuis le 1er juin directeur du Comité de Développement du département d'Eure-et-Loir. Il succède à M. Jean-Luc Ansel, maintenant directeur général de la Cosmetic Valley.

Un guide pour la qualité des zones d'activités

Convaincu que dans le contexte de concurrence accrue entre les territoires, les produits d'accueil proposés aux entreprises doivent être complets et non de simples terrains viabilisés, le Conseil Général d'Eure-et-Loir entend, à l'aide du Schéma départemental des zones d'activités en Eure-et-Loir, permettre aux entreprises de trouver un environnement attractif, propice à leur installation et à leur développement.
C'est avec cette ambition que la Direction générale adjointe à l'aménagement du territoire et au développement économique du Conseil Général a élaboré une charte qualité pour les zones d'activités eureliennes et un guide méthodologique s'y rattachant. Ce guide a pour objet de vous accompagner dans la conduite de vos projets de création, d'extension ou encore de requalification de zones d'activités en proposant une méthodologie pour concevoir, aménager et gérer les zones d'activités et en fixant des recommandations qualitatives. Des moyens supplémentaires sont mis en œuvre par le Conseil Général au service de cette ambition. Il se veut être un outil de travail, un mode d'emploi, qui vous permettra d'inscrire vos projets de zones d'activités, des études préalables à leur gestion, dans une logique de qualité pour vos territoires et vos entreprises, actuelles et futures : un pari "gagnant-gagnant" pour vos entreprises et vos territoires !
Nous vous invitons à découvrir ce Guide méthodologique pour la qualité des zones d'activités en Eure-et-Loir dans la mallette qui sera distribuée le 23 septembre prochain lors du Congrès des Maires.

LE CIL D'EURE-ET-LOIR : UNE VOCATION TERRITORIALE AFFIRMEE

L'implantation de nouvelles entreprises est un enjeu important pour les collectivités locales.
Le logement de leurs salariés, une préoccupation permanente du CIL.

OBJECTIFS ← 3 → **AXES D'INTERVENTION**

Faciliter l'accès et le maintien dans le logement des salariés.

Sécuriser le parcours logement des salariés.

Produire des logements économiquement accessibles.

les aides à la personne à travers l'accès au premier logement des jeunes (aide LOCA-PASS®), l'amélioration de l'habitat (prêt PASS-TRAVAUX®), le maintien dans le logement et la prévention des expulsions (CIL-PASS assistance®).

le logement social par le financement à la production de logements, à la rénovation urbaine et à la mixité sociale (1 % Relance, 1 % Rénovation Urbaine, Association Foncière Logement).

le soutien au développement économique grâce à l'aide à la mobilité géographique des salariés (aide MOBILI-PASS®, CIL-PASS mobilité®).

Au travers de ses interventions, le CIL d'Eure-et-Loir souhaite mettre en relief le lien entre habitat et développement territorial.

CIL D'EURE-ET-LOIR Association gestionnaire du 1 % Logement 10 rue Danièle Casanova BP 283 28005 CHARTRES CEDEX
Tél. : 02.37.18.56.50 - www.cil28.com - contact@cil28.com

("®" sont des marques déposées pour le compte du 1 % Logement)